

Allex, bravo au Maire, le referendum sur l'accueil des migrants aura bien lieu !

écrit par Christine Tasin | 20 septembre 2016



C'est nouveau, ça vient de sortir. Le Maire a lancé son initiative, envers et contre tous.

Le referendum annoncé hier (voir l'article ci-dessous) aura lieu.

Bien entendu les gauchistes qui se tamponnent habituellement le derrière de la loi et trouvent qu'il y a toujours trop d'Etat, trop de lois qui briment la liberté individuelle (des musulmans...) hurlent à l'illégalité.

L'illégalité c'est d'imposer au peuple ce qui le met en danger

et ce qu'il ne veut pas. Notre constitution affirme que le peuple est souverain et que tout ce qui le met en danger est illégal. Puisque nos gouvernants nous méprisent, font tout ce qui va contre nos intérêts, ils ont perdu toute crédibilité.

Comme notre ami Jean Lafitte vient de nous le rappeler avec brio, l'article 16 de la Déclaration des Droits de l'homme de 1789, qui fait partie des préalables -et donc fondamentaux - de notre constitution précise clairement les choses :

« Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution. »

Nous suivons les choses avec attention. La mobilisation des citoyens d'Allex que nous avons évoquée récemment continue, ils ont créé une association de défense et de soutien comme nous le conseillons. Et Allex pourrait faire des petits...

La Résistance citoyenne à l'invasion migratoire va se développer et se muscler, malgré les manoeuvres d'intimidation et de menace.

Le maire d'Allex veut organiser un référendum sur l'accueil de réfugiés sur sa commune

Le préfet de la Drôme a informé le maire d'Allex qu'une cinquantaine de réfugiés seraient accueillis au Château de Pergaud d'ici la fin du mois. Une décision qui ne plaît pas à tous les habitants. Le maire de la commune compte donc organiser une consultation de la population.

Un seul sujet de conversation agite la petite commune d'Allex, près de Livron, dans la Drôme , depuis quelques jours . La création d'un centre d'accueil pour réfugiés sur la commune crée la polémique.



Une cinquantaine de migrants doivent être accueillis d'ici la fin du mois au château de Pergaud. Un édifice vide depuis un an et qui abritait auparavant des patients alcooliques. Cette décision du préfet de la Drôme suscite l'émotion dans le petit village de 2.500 habitants.

« Une décision venue d'en haut, sans concertation »

Tout commence le 22 juillet dernier, lorsque **le préfet de la Drôme avertit le maire d'Alex, qu'il compte ouvrir un centre d'accueil pour réfugiés sur sa commune.** Des hommes seuls et quelques couples, venant du Moyen-Orient et d'Afrique seront accueillis d'ici fin septembre, dans l'édifice, géré par le Diaconat Protestant, la structure qui gère déjà plusieurs CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile) dans la Drôme.

Sauf que le projet, présenté de façon un peu plus détaillée en début de semaine, est loin de faire l'unanimité. Et le maire a décidé de demander leur avis aux habitants. Gérard Crozier.

Ce mardi 13 septembre, l'équipe municipale votera donc une délibération pour la tenue d'**un référendum le 2 octobre prochain**. En espérant qu'il soit pris en compte. Et ce n'est pas certain. Le château de Pergaud est un lieu privé... l'équipe municipale (et la population) n'ont pas vraiment leur mot à dire.

Le château de Pergaud à Allex, dans la Drôme, doit accueillir des réfugiés © Radio France – Florence Gotschaux

D'ailleurs **le préfet de la Drôme prévient qu'un référendum sur la question n'est pas valable** : d'abord parce que « *le conseil municipal ne peut pas soumettre à référendum une question relevant des attributions de l'Etat* ». Ensuite parce que « *le scrutin ne peut être organisé avant un délai de deux mois à compter de la transmission de la délibération au représentant de l'Etat* ». Or il ne se sera écoulé que trois semaines.

Gérard Crozier espère tout de même qu'aucune décision ne sera prise par les services de l'Etat avant le référendum, et que l'avis des Allexois sera entendu.

Manifestation et contre-manifestation

D'autres en tout cas, s'empare du sujet... bien au-delà des « frontières » de la commune d'Allex: **le Front National** organise ce samedi, à 16h, à Allex, une manifestation contre « *l'installation arbitraire de clandestins* ». A la même heure, des militants du **collectif Nuit Debout** et des personnes favorables au projet prévoient une contre-manifestation.

Le président du Conseil départemental et député **Patrick Labaune**, s'est lui aussi positionné sur le sujet: il s'oppose au projet, et appelle la population à voter contre, à l'occasion du référendum.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-maire-d-allex-veut-organiser-un-referendum-sur-l-accueil-de-refugies-sur-sa-commune-1473449289>